

Conditions générales de vente

Désignation

L'association CoDES 05 est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 6 Impasse de Bonne, 05000 Gap. Numéro SIRET : 37766817300059 / Numéro de déclaration d'activité : 93 05 00 32 505 (auprès du préfet de région de : Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le CoDES 05 met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes, seul ou en partenariat avec différents intervenants qualifiés.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CoDES 05.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le CoDES 05 pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, le CoDES 05 s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'association un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant ou en sus, une convention particulière peut être établie entre le CoDES 05, l'OPCO ou le client. À la demande du client, une attestation de présence en de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

CoDES 05 - Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes

Siège : 6 Impasse de Bonne – 05000 GAP

04 92 53 58 72 – codes05@codes05.org – www.codes05.org

Association non assujettie à la TVA - SIRET 37766817300059 - APE/NAF 8899 B

Organisme de formation enregistré sous le n° 93 05 00 32 505 auprès du Préfet de la Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur -

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Le CoDES 05 est certifié Référentiel National Qualité / Qualiopi : 97241

Inscription en ligne : <https://www.codes05.org/>

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros Hors Taxes (Association non-assujettie à la TVA, TVA non applicable, article 293B du CGI). Le paiement est à effectuer un mois avant la formation, pour valider la participation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à l'ordre du CoDES 05.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le CoDES 05 ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 7 jours calendaires avant le jour du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par mail à l'adresse : codes05@codes05.org.

Le bénéficiaire s'engage à verser la somme due selon les modalités de paiement suivantes :

- Après le délai de rétractation mentionné ci-dessus, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 50% du total.
- Le paiement du solde, à la charge du bénéficiaire, devra être fait au plus tard un mois après le dernier jour de l'action de formation.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un évènement fortuit ou à un cas de force majeure, le CoDES 05 ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du CoDES 05. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client au CoDES 05 sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Le CoDES 05 s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Il s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le CoDES 05 et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.